

# L'ACFAU : cinq années d'expérience concrètes et variées à votre service

## L'ACFAU, l'Association de la Communauté française d'affaires en Ukraine

En l'absence de Chambre de commerce française en Ukraine, l'ACFAU a été créée en 1994. Elle s'est donné pour mission principale de contribuer au développement des échanges commerciaux entre la France et l'Ukraine, et en particulier, de favoriser le développement des activités des entreprises françaises en Ukraine. Sous la présidence d'honneur de Son Excellence l'Ambassadeur de France en Ukraine, et en étroite collaboration avec le Poste d'expansion économique (PEE) de l'ambassade, elle regroupe une quarantaine de membres cotisants, qui représentent la quasi-totalité des sociétés françaises actives en Ukraine. L'adhésion est ouverte à tous les intervenants directs ou indirects des sociétés françaises, tant à titre individuel qu'au titre de leur société. On y retrouve aussi bien des filiales ou des représentations de grandes sociétés, et des sociétés mixtes franco-ukrainiennes, que des PME et des professionnels installés en Ukraine de façon permanente ou dans le cadre de contrats spécifiques.

## Une expérience partagée

Il est utile et rassurant pour les membres de l'ACFAU de retrouver une structure dans laquelle ils peuvent faire part de leurs difficultés, et identifier des membres susceptibles de s'être heurtés à des problèmes similaires, afin de pouvoir profiter de leur expérience pratique. Après cinq ans d'entraide mutuelle, les membres de l'ACFAU sont ouverts à faire profiter de leur connaissance du milieu des affaires et de leurs contacts en Ukraine ceux qui envisagent de s'y installer.

Plusieurs membres actuels ont d'ailleurs profité de ces facilités lorsqu'ils se rendaient en Ukraine dans la phase préparatoire de leur implantation.

## Des activités au service de ses membres

Avec une périodicité de quatre à six semaines, l'ACFAU rassemble ses membres et les Français de passage autour d'un verre de bienvenue, suivi par une conférence-débat animée par une personnalité ou un expert local. La réunion se termine avec la présentation par un spécialiste de conseils pratiques touchant à des questions techniques, auxquelles les membres se trouvent confrontés quotidiennement. À l'occasion de situations exceptionnelles, telle que la dernière crise économique et financière, la réunion se transforme en forum, avec sondage auprès des membres, pour confronter les expériences et les mesures mises en œuvre à chaud pour faire face. D'une façon systématique, le PEE est invité à faire part de ses communications, d'ordre général ou spécifique, à l'ensemble de l'auditoire. Par ailleurs, l'ACFAU organise une à deux fois par an un dîner-débat avec des personnalités politiques ou économiques.

Enfin le cocktail annuel de l'ACFAU réunit les milieux d'affaires francophones et francophiles de Kiev. Le prochain aura lieu le 9 septembre 1999 à l'occasion d'une croisière de quelques heures sur le Dniepr, qui marquera le cinquième anniversaire de l'association.

Toutes les activités sont reprises dans le magazine *La Tribune de l'ACFAU*, qui retrace la vie de l'association, résume les conférences et présentations pratiques, présente une rapide revue de presse et les faits saillants des évolutions des différentes réglementations qui touchent l'activité des membres.

## Les perspectives d'élargissement

Interlocuteur privilégié des entreprises françaises travaillant en Ukraine, l'ACFAU voit dans le rapprochement avec le Club de Kiev une complémentarité naturelle et a

amorcé avec ce dernier une étude de modification des statuts respectifs visant à la fusion des deux entités, afin de créer un noyau qui pourra fédérer, en France et en Ukraine, toutes les forces vives susceptibles de constituer une Chambre de commerce franco-ukrainienne.

Au niveau ukrainien, l'ACFAU contribue activement à la constitution d'une association d'affaires regroupant l'ensemble des sociétés européennes implantées en Ukraine. Sous l'égide de l'Union européenne, le "European Business Club" est en voie de constitution en s'inspirant du modèle efficace que constitue l'American Chamber of Commerce et met en place des comités de travail thématiques.

Un Bureau de direction temporaire a été créé : à l'unanimité des autres membres européens, le président de l'ACFAU en fait office de président temporaire, afin de faire profiter l'European Business Club de l'expérience de l'association française, qui est considérée à Kiev comme l'association indépendante la mieux structurée des milieux d'affaires issus de l'Union européenne.

Forte de ses cinq années d'expériences concrètes et variées, et de son positionnement particulier dans la perspective d'une Chambre de commerce bilatérale ou d'une Association d'affaires européenne en Ukraine, l'ACFAU représente un interlocuteur privilégié pour toute société qui envisage de travailler avec l'Ukraine, ou à fortiori qui souhaite s'y établir.

**Pour contacter l'ACFAU :**  
**(380-44) 229.73.80**  
**et (380-44) 462.04.24.**